

Le club Drac Vercors Escalade souhaite aider et soutenir ses compétiteurs dans leur investissement en compétition. Cette chartre vient détailler cette aide afin qu'elle soit efficace et pérenne.

## Frais de participation à des compétitions.

Les frais de transport et d'hébergement pour les participations à des compétitions peuvent être pris en charge par le club (dans la mesure des finances disponibles) selon les conditions suivantes :

- Faire partie d'un des 3 groupes Entraînement/Compétition du club **pour les catégories microbe à Junior.**
- Faire partie des 20 premiers du classement national permanent ou du classement national de la saison passée ou avoir été demi-finaliste du Championnat de France de la spécialité concerné (bloc ou difficulté) de la saison en cours ou passée **pour les catégories séniors et vétérans.**
- Intégrer les déplacements communs mis en place par le club lorsqu'ils existent.

Les compétiteurs ne rentrant pas dans ces critères et souhaitant intégrer un déplacement du club sur une compétition peuvent le faire **dans la mesure des places disponibles** dans les véhicules/logements.

Les frais d'inscriptions sont à la **charge des compétiteurs**. Une PAF de 10 € (par nuitée) sera demandé pour les déplacements nécessitant un hébergement.

Les frais de nourriture peuvent **être pris en charge dans le cas de repas commun** lors de déplacement organisé par le club. Dans les tous les autres cas, les frais de nourriture sont à la charge des compétiteurs.

Cette participation financière du club s'applique uniquement pour les compétitions d'escalade de bloc et de difficulté du **circuit officiel** (Championnat départemental, région, France. Coupe de France/Coupe d'Europe/Coupe du monde) et sélectionnées par le club. Dans le cas de déplacement individuel (absence de déplacement commun), le co-voiturage et les organisations interclubs doivent être favorisés. Les frais de déplacement sont remboursés à hauteur de 0,20 €/km/voiture, et l'hébergement est remboursé avec un plafond de 30 €/chambre. Les remboursements s'effectuent uniquement sur présentation de justificatifs.

## Les compétiteurs s'engagent en retour à

**S'entraîner sérieusement** et respecter les organisations collectives mis en place par les responsables du club.

Porter le **tee-shirt du club** lors de toutes les compétitions.

Faire preuve d'un **état d'esprit "sportif"** et adapté aux compétitions en adoptant certaines valeurs : Humilité et modestie, volonté et ténacité, respect des Juges/Arbitres et de leurs décisions, respect des autres concurrents, enthousiasme et bonne humeur au sein du groupe, respect des différents règlements qui régissent les compétitions. Cette liste n'est pas exhaustive...

Donner un **"coup de main" au club** et à tous les bénévoles qui s'occupe des différents événements du club (Open de bloc, Baptême d'escalade etc...) coaching compétition jeunes, encadrement etc...

Date :...../...../.....

Nom du grimpeur : .....

Signature du grimpeur :

Signature des parents :

(Uniquement pour les mineurs)